

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Compte rendu N° 28

### Séance du 18 septembre 2025 à 19 Heures 30

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de septembre, à dix-neuf heures trente minutes, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 12 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 8

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU, René POUILLE, Claudette CHAMPOMMIER, Jean-Jacques BEAUMONT, Martine CONSTANT, Eliane VIALON, Christelle CHAMPOMMIER.

Absents Excusés : Emilie BOUSCAVERT.

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE

Le compte rendu numéro 27 est approuvé par 7 voix.

## ORDRE DU JOUR

### **1/ Repas annuel des aînés 2026.**

Le C.C.A.S. décide par 7 voix pour :

- De fixer la date du repas annuel des aînés au dimanche 11 janvier 2026 à 12 heures.
- L'orchestre retenu : « Michel FOUCHEROUX » (63).

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2026.

**Délibération**

### **2 / Repas annuel des aînés 2026 : Choix du traiteur.**

Le C.C.A.S. décide par 7 voix pour :

- De fixer la date du repas annuel des aînés au dimanche 11 janvier 2026 à 12 heures.
- Le traiteur retenu : « Solignat Traiteur » (63) pour un prix unitaire à 37 € sur la base de 120 repas assis soit 4 010.40 € HT / 4 440.00 € TTC (4 plats + pause fraîcheur).

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2026.

**Délibération**

### **3 / Aide au Permis de Conduire 2026.**

Vu la délibération du 05 novembre 2014 ;

Vu la délibération du 26 octobre 2015 ;

Vu la délibération du 30 octobre 2017 ;

Dans le cadre de l'aide financière de 700 € maximum octroyée aux jeunes de la commune et selon les conditions arrêtées à la réunion du 5.11.2014, le C.C.A.S a décidé également par délibération du 07 juillet 2021 de compléter les modalités possibles de versement :

-Versement de l'aide possible sur facturation par l'auto-école.

Par 7 voix pour, le CCAS décide de programmer trois dossiers sur l'exercice 2026.

**Délibération**

### **QUESTIONS DIVERSES**

\* Conseil Départemental : demande de participation financière au Fonds Solidarité Logement au titre de l'année 2025. Le CCAS ne donne pas suite.

\*Conseil Départemental : sensibilisation à la prévention et à la lutte contre les violences conjugales.

\*La Poste : signalement d'une personne en situation de fragilité (par une animatrice des opérations clients).

\*EDF : état des impayés.

\*Demande d'inscription sur le registre nominatif communal (en cas de plan d'urgence, canicule, covid...).

\*Conseil Départemental : suivi d'une demande d'aide alimentaire.